

service complet à tous les secteurs de la population, à rejoindre toutes les parties du pays, à fournir des émissions canadiennes tant par leur teneur que par leur caractère et à desservir les deux principaux groupes ethniques, ainsi que les diverses régions géographiques. L'émission *The Learning Stage*, qui traite de littérature, sociologie, science, musique, relations ouvrières, philosophie, écologie, procédés créateurs, théâtre, arts, éthique, sciences politiques et langue française, passe sur les ondes de CJBC du lundi au vendredi. C'est l'unique émission anglaise inscrite au programme du poste français de Radio-Canada à Toronto.

À l'approche du Centenaire de la Confédération, la Société Radio-Canada a pris des mesures particulières en vue de participer aux célébrations de 1967. Au cours des trois dernières années, la Société a augmenté le nombre de ses émissions consacrées à l'idéal et au patrimoine canadiens. Elle a préparé, pour la radio et la télévision, des émissions spéciales portant sur les diverses périodes de l'histoire canadienne; ces émissions, composées de documentaires dramatisés permettent à tous les Canadiens d'apprendre l'histoire de leur pays. D'autres émissions de radio et de télévision portant sur la biographie de chefs politiques du pays ont fait revivre de glorieux personnages du passé canadien. En outre, la Société s'est entendue avec l'Office national du film pour réaliser nombre d'autres documentaires et biographies dramatisées. Dans cet ordre d'activité, on travaille déjà à un programme d'histoire parlée, dans lequel d'éminents Canadiens enregistreront des souvenirs personnels sur des bandes magnétiques et des films que l'on conservera pour usage futur.

Section 4.—Rôle éducatif et culturel de l'Office national du film

L'Office national du film, organisme de l'État, a été établi par une loi du Parlement en 1939 et reconstitué en 1950 par la loi nationale sur le film. Depuis sa fondation, l'Office, l'organisme chargé de la surveillance relative à l'activité cinématographique du gouvernement du Canada, est devenu une société nationale de production et de distribution de documentaires dont les films ayant pour sujet le Canada sont montrés partout où les gens peuvent se rassembler librement. De plus, l'Office produit et distribue des bandes d'images et des photos portant sur le Canada, comme l'exige sa fonction principale que décrit ainsi la loi: «...pour entreprendre en premier lieu et favoriser la production et la distribution de films dans l'intérêt national...». Les films sont produits surtout en anglais et en français. Lorsque c'est possible, des versions en langues étrangères sont établies afin d'accroître l'utilité des films de l'Office à l'étranger.

Le programme canadien de films communautaires de 16 mm s'appuie sur un réseau national de circuits, de conseils du film et de cinémathèques qui est puissamment soutenu par les organismes et les particuliers qui s'intéressent à l'action communautaire. On compte plus de 700 organismes nationaux, provinciaux et locaux de distribution où des milliers de films de 16 mm sont à la disposition du public. L'Office prête ou vend ses films.

Un grand nombre de spectateurs des 16 mm assistent à des projections dans des maisons d'enseignement, ce qui montre les progrès réalisés par les programmes d'enseignement audio-visuel dans les écoles et les universités du Canada. On constate aussi que les organismes et les groupes choisissent plus judicieusement leurs films. Cela est en partie attribuable à ce que l'on peut obtenir de l'Office des séries de films portant sur un thème principal et qu'il existe un grand choix de sujets dont certains répondent particulièrement bien aux buts et aux programmes de nombreux groupements.

Les films de l'Office sont aussi montrés dans les cinémas et à la télévision, tant au Canada qu'à l'étranger, et des reportages sur l'actualité sont aussi produits régulièrement pour les cinémas et la télévision. La distribution se fait généralement par contrat avec les agences de distribution.